



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte



15047425

DEPOSÉ A J GREFFE LE
19-03-2015
BRICQUENNE
Greffier
TRIBUNAL DE COMMERCE
D'ORNOY

N° d'entreprise : **0840.531.229**

Dénomination

(en entier) : **Nucléaire, stop !**

(en abrégé) :

Forme juridique : **asbl**

Siège : **rue de l'Union 2 à 7500 Tournai**

Objet de l'acte : **Transfert de siège, démission-nomination et changement de la dénomination**

Rapport de l'Assemblée Générale des membres de Nucléaire, Stop ! le 14 février 2015 au siège d'ECOVIE, rue de l'Oratoire 34 à Mouscron.

1. L'AG accepte Marie France Coibion comme membre associée. Sylvia Vannesche démissionne à l'issue de l'assemblée. Unanimité.
2. Sylvia Vannesche préside, Leopold Tubbox rapporte l'assemblée.
3. Bilan oral des activités. Adopté.
4. Activités à venir. Adopté.
5. Approbation des comptes 2014. Les comptes sont approuvés à l'unanimité.
6. Décharge est donnée aux administrateurs à l'unanimité.
7. Renouvellement du Conseil d'Administration. Les administrateurs, dont le mandat est arrivé à l'échéance, Chloé Deltour, Sylvia Vannesche et Jean-François Pontégnie ne se présentent pas. Trois candidats se présentent : Marie France Coibion, Francis Taylor et Leopold Tubbox. Tous les candidats sont élus à bulletin secret, à l'unanimité. Ils acceptent le mandat avec effet au 15/02/2015.
8. Les cotisations pour 2015 sont fixés à €5 par an pour les membres, à €10 par an pour les membres associés
9. Modifications statutaires: Le siège de l'ASBL est déplacé vers rue Bouhouille 14 à 4671 Blegny. Le nom de l'ASBL est modifié en Nucléaire Stop Kernenergie. Ces deux modifications sont adoptées à l'unanimité. Les points à l'ordre du jour étant épuisés, l'assemblée est levée. Leopold Tubbox, administrateur

L'assemblée générale est suivie immédiatement d'un conseil d'administration où sont présents Léo Tubbox et Marie Coibion, Francis Taylor étant représenté. Le Conseil d'Administration élit en son sein Leopold TUBBAX en tant qu'administrateur délégué chargé de représenter à partir du 15/02/2015 l'ASBL Nucléaire Stop Kernenergie dans toutes les matières juridiques, postales, financières et administratives et lui donne plein pouvoir d'agir en son nom, de donner décharge et d'effectuer toutes les démarches en son nom. Le mandat d'administrateur délégué est voté à l'unanimité, Leopold Tubbox accepte le mandat. Rapport : Leopold Tubbox, Administrateur Délégué.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 31/03/2015 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers